Transcription:Briefing presse: L'évaluation de la gestion de la pandémie COVID-19 au Luxembourg  (05.10.2022)

Intervenants

• Mathias Cormann, Secrétaire général de l’OCDE

• Xavier Bettel, Premier ministre, ministre d'État, ministre des Communications et Médias, ministre de la Digitalisation

• Paulette Lenert, Vice-Premier Ministre, ministre de la Santé, ministre de la Protection des consommateurs, ministre déléguée à la Sécurité sociale

• Elsa Pilichowski, Directrice de la gouvernance publique, OCDE

• Francesca Colombo, Head of the Health Division, OCDE

• Paulo Santiago, Chef de la Division des conseils et de la mise en œuvre des politiques (PAI), Direction de l'éducation et des compétences, OCDE

• Isabell Koske, Directeur adjoint, Direction des études par pays, Département des affaires économiques, OCDE

• Modératrice

• Journalistes

Langue

• Français

Transcription

[Modératrice]

Bienvenue à la conférence de presse. On va commencer à donner la parole à Monsieur le Secrétaire général.

[Mathias Cormann]

[par vidéo transmission]

Merci beaucoup Monsieur le Premier Ministre, cher Xavier, Madame la Ministre, chers collègues.

Merci de vous joindre à nous aujourd’hui pour le lancement de l’évaluation des réponses Covid-19 du Luxembourg.

Ce rapport, le premier de son genre, évalue de façon compréhensible et constructive pour la politique.

Je tiens à remercier le Premier ministre du Luxembourg pour votre engagement, pour le courage en fait dont vous faites preuve à [inaudible]

Pour le Luxembourg comme pour les pays du monde entier, la réponse au Covid19 a constitué des frissons précédents de plusieurs décennies.

Presque du jour au lendemain, les vies du monde entier ont été confrontées à publier sur les conséquences de la santé, éducation, sur l’économie et le bien-être [inaudible]

Face à cela le gouvernement du Luxembourg a rapidement mis en en ouvre une réponse efficace et agile pour protéger les revenus et les vies des citoyens.

Il a activé son système de gestion de crise dès la détection du premier cas de Covid-19 sur son territoire, ce qui était plus rapide que la majorité de ses voisins européens.

L’activation de ce système a facilité la communication avec le public, la planification et la coordination effective entre les divers ministères.

L‘application active de la Chambre des députés qui a voté près de 30 lois de gestion de crise a aussi préservé la continuité démocratique de la vie de la nation.

Le fait que le Luxembourg est entré dans la crise avec un excédent des finances publiques et un niveau de dettes publiques faible a donné au Luxembourg les marges de manœuvre fiscale nécessaire pour soutenir l’économie et investir dans la santé et l’éducation.

Le PIB du Luxembourg a augmenté de 6,9% en 2021 après s’être contracté de 1,8% en 2020.

Ce rebond est notamment le fruit de l’action décisive du gouvernement qui est intervenu en soutenant les entreprises et les salariés.

Le Luxembourg a aussi élargi son offre de santé et développé des dispositifs inédits pour absorber la crise sanitaire.

La stratégie de dépistage à grande échelle a par exemple permis de réduire le nombre total de cas de plus de 40%.

Les emplois et les moyens de subsistance de nombreux travailleurs ont été bien protégés par l’extension du dispositif de maintien dans l’emploi existant.

Au plus fort de la crise, près de deux salariés sur cinq ont bénéficié de ce dispositif.

Les pouvoirs publics ont assuré la continuité pédagogique.

Le Luxembourg figure aussi parmi les pays de l’OCDE qui ont le moins fermé leurs établissements éducatifs: 48 jours dans le fondamental, 34 dans le secondaire.

Grâce à cette continuité pédagogique, le monitorage scolaire du Luxembourg n’a pas détecté d’effet négatif systématique de la pandémie sur les résultats d’apprentissages des élèves.

En effet le Luxembourg bénéficie aussi d’un niveau de confiance élevé dans les pouvoirs publics.

Cette confiance a contribué à l’efficacité des mesures de prévention, mise en œuvre par les pouvoirs publics luxembourgeois en facilitant leur acceptation par la population.

Aussi, l’excès de mortalité est plus de 60% inférieur à la moyenne des pays de l’OCDE.

Cependant, il existe encore des opportunités d’améliorer encore davantage la préparation et la résilience du Luxembourg aux crises. Donc, permettez-moi de vous en présenter quatre:

La première consiste à renforcer l’utilisation des données probantes dans la décision publique.

La mobilisation de la communauté scientifique au sein de la Taskforce Covid-19 a permis au Luxembourg de se doter de l’expertise nécessaire pour gérer la crise. Mais la confiance des citoyens dans le rôle de la science vis-à-vis du politique se construit dans la durée.

L’anticipation et la gestion des crises nécessitent aussi des gouvernements qui aient les capacités des données fréquentes et crédibles à les analyser. Et pour cela, le Luxembourg gagnerait à mettre en place ce système permanent de conseil scientifique avec davantage de transparence.

Deuxièmement, la pandémie a mis en exergue certaines faiblesses structurelles du système de santé. C’est le cas de la forte dépendance du pays au personnel de santé transfrontalier par exemple.

Ainsi que le système d’information inadéquat pour assurer le pilotage de la crise au début de la pandémie.

Le rapport montre que le Luxembourg doit adapter son système de santé après la crise en répondant aux besoins à long terme et en atténuant les effets indirects de la crise.

Aujourd’hui, un résident sur trois affirme que sa santé mentale s’est détériorée suite à la pandémie du Covid-19.

Le rapport donc encourage le Luxembourg à renforcer les soins de premier recours en mettant davantage l’accent sur la prévention et risque et sur une approche multidisciplinaire des soins.

En troisième lieu, même si les résultats d’apprentissage ne révèlent pas de tendance systématique à la baisse, les analyses montrent qu’il y a eu quelques reculs chez les élèves qui étaient déjà les moins performants.

Des mesures de soutien différenciées auraient pu être anticipées et à l’avenir, des formes de soutien d’apprentissage plus adaptées aux élèves en difficulté pourraient être envisagées.

Enfin, si la situation financière de la plupart des entreprises et des salariés a pu être préservée, certaines populations ont été moins bien protégées.

C’est le cas des travailleurs indépendants qui n’étaient pas couverts par le dispositif de maintien dans l’emploi.

Seuls 40% de travailleurs indépendants sont affiliés à la mutualité qui leur donne accès aux congés de maladie et congés pour raisons familiales.

C’est aussi le cas des jeunes travailleurs et ceux qui étaient sous contrat temporaire.

Mettre en place un soutien récurrent spécifique comparable au chômage partiel renforcerait le niveau de protection des travailleurs indépendants.

Les conditions d’accès à l’assurance chômage et à l’aide sociale des jeunes travailleurs pourraient aussi être revues en cas de crise pour protéger ces populations plus vulnérables.

Je vais conclure en vous remerciant de votre confiance. La confiance que vous avez placée dans l’OCDE pour tirer les leçons de cette crise pour vous.

Les pays ont beaucoup à apprendre les uns des autres afin de mieux préparer les crises à venir et je me réjouis à cet égard, de venir vous retrouver en novembre ou la conférence ministérielle de L’OCDE sur construire la confiance et renforcer la démocratie qui se tiendra au Luxembourg sous votre présidence.

Les ministres y débattront des réponses à apporter au défi démocratique d’aujourd’hui et cet exercice de transparence, démontre bien l’exemplarité et le leadership du Luxembourg en la matière.

Soyez assuré que l’OCDE continuera à soutenir le Luxembourg dans ses efforts pour accroître sa résilience aux crises et asseoir une reprise durable et inclusive.

Merci beaucoup pour votre attention.

[Xavier Bettel]

Merci beaucoup Monsieur le Secrétaire général, cher Mathias, mesdames et messieurs de l’OCDE, chers représentants de la presse.

Je dois vous dire que de nous retrouver ici avec Madame Lenert devant une conférence de presse, devant des journalistes me rappelle de nombreux mois.

Des conférences de presse régulières qui, après les conseils de gouvernement, étaient importantes pour pouvoir informer.

D’un de faire le point et de deux de donner justement au public aussi les dernières informations et aussi les décisions qui avait pris le gouvernement.

Tout en, et je permets d’y insister avant la conférence de presse, d’en avoir un échange avec le Parlement.

Car Monsieur le Secrétaire général l’a dit lui-même, l’intégration du parlement, des élus est quelque chose qui est très important.

Au début l’état de crise a voulu que nous prenions des mesures de manière urgente et ne permettait pas donc la procédure législative.

Et nous avons vu que dès que ce n’était plus nécessaire et qu’on pouvait arriver à le faire de manière plus démocratique, car l’état de crise n’est pas un instrument démocratique. C’est un instrument d’exception qui permet de répondre aussi à une situation de crise que nous avons pu aussi donc retrouver et, vous l’avez dit vous-même, avec de nombreux projets de loi.

Le parlement et avoir l’échange justement démocratique qui était aussi nécessaire.

Alors le COVID aujourd’hui, nous sommes là pour tirer les premières leçons de la manière dont le gouvernement a géré cette crise.

Alors sur le niveau politique, on doit éviter dans une gestion de crise la politique politicienne.

Ce n’est pas la majorité de dire que le travail était bon et à l’opposition de dire que le travail était mauvais. Ce n’est pas à faire une politique politicienne pour essayer de se reprocher des choses.

Pour nous ce qui est important c’est d’apprendre.

Et c’est pour ça que le regard extérieur de la part d’un organe comme l’OCDE qui de manière indépendante, a analysé, a consulté, a parlé avec les différents acteurs, avec grand nombre d’acteurs, très grand nombre d’acteurs.

Ils pourront vous répondre aussi à cette question, permets d’avoir ce regard extérieur pour savoir ce qui s’est bien passé, mais aussi pour savoir ce qui peut être amélioré.

Oui je l’avoue, il y avait énormément de questions et à énormément de questions, nous n’avions pas toujours les réponses.

Il était dur de prendre des décisions et je dois vous dire, pour un gouvernement comme le nôtre, de devoir restreindre les libertés individuelles était quelque chose de très dur.

Et c’est quelque chose qui doit rester exceptionnel.

Ce ne doit pas rentrer d’un coup dans la normalité de restreindre les libertés individuelles des uns ou des autres.

Donc les mesures devaient être des mesures d’exception pour une situation exceptionnelle.

Actuellement le COVID est dans une situation où sa mortalité est moins importante, son impact est moins important.

Aujourd’hui du fait de la vaccination aussi du fait des différentes variantes, mais on ne peut pas dire qu’il n’y a plus de COVID.

On le voit encore des chiffres qui existent.

On a reçu cette semaine le directeur de l’OMS qui nous a dit qu’on n’est pas à l’abri d’une variante qui soit plus dangereuse.

Donc il faut toujours rester vigilant et dans cette vigilance il est quand même important de savoir faire son devoir d’introspection et de voir justement ce que l’on a fait de bien ou de pas bien et d’apprendre.

Donc je ne vais pas être plus long. Pour moi ce qui est important c’est d’écouter aujourd’hui, d’apprendre, de faire de ce que vous nous donnez comme devoir à faire.

L’échange qui sera nécessaire à mon avis aussi au niveau politique.

Et je suis demandeur avec Madame la Ministre de la Santé pour qu’il y ait un débat aussi au parlement pour pouvoir échanger justement du rapport que vous ayez fait.

Qu’on ait les échos les uns des autres et les incitatifs, les prises de position par rapport à l’un ou l’autre.

Je pense que de cette crise nous voyons que des jeunes ont beaucoup souffert, vous l’avez dit vous-même Monsieur le Secrétaire général, mais que l’éducation était quelque chose de primordial.

On ne pouvait pas en plus priver d’un certain avenir toute une génération du fait d’une crise sanitaire.

Donc ce n’est pas à nous de nous noter, ce n’est pas à nous de dire si c’était bien ou pas bien.

C’est quelque chose qu’on n’a pas voulu depuis le départ se dire est-ce que vous gérez bien ou pas bien.

Pour nous c’est un regard extérieur qui était important et donc je tiens à vous remercier, Monsieur le Secrétaire général et vos équipes de l’OCDE pour avoir fait ce travail d’introspection , de suggestion et qu’après une crise on ne doit pas se dire on espère qu’on aura plus de crises, mais apprendre d’une crise pour que la prochaine fois et nul ne sait, si un jour cela puisse se reproduire on soit plus fort et préparé de manière que vous nous suggérez pour éviter peut-être les uns ou autres choix qu’on a pu prendre.

Car je dois vous dire que c’était une situation en avant maintenant de Premier ministre qui était une des plus difficiles.

Car je vous l’ai dit, la politique est là pour donner des réponses aux gens, et très souvent, nous n’avions pas de réponses aux questions que se posaient les gens.

Donc ici nous avons maintenant un bilan que l’on peut tirer et je suis convaincu qu’après avoir tiré ce bilan et avoir appris des erreurs, des décisions que l’on a pris, on sera plus fort aussi pour, et je ne l’espère pas, je ne l’espère pas, une éventuelle crise qui pourrait un jour arriver. Voilà.

[Paulette Lenert]

Monsieur le Secrétaire général, mesdames et messieurs les experts de l’OCDE.

C’est un grand plaisir de vous recevoir. C’était très important pour nous et on était d’accord tout de suite d’avoir un regard extérieur sur ce qui s’est fait parce qu’aujourd’hui on est d’un côté dans la gestion d’une sortie de crise qu’on espère pouvoir annoncer bientôt et en même temps dans l’anticipation de ce qui va venir.

Donc c’était un exercice qui était extrêmement utile pour nos équipes qui étaient avant tout sollicitées pendant cette évaluation pour revoir, avec une certaine distance, tout ce qui s’était fait parce qu’on a tendance à oublier quand on est dans l’action on ne se projette pas tellement en arrière ni en avant. On est dans le présent et donc il fallait gérer le jour le jour.

Donc c’était un exercice très utile de pouvoir à tête reposée se repositionner en arrière, comprendre ce qu’on a pu faire de manière chronologique sur tous les plans avec toutes les implications possibles et d’avoir aujourd’hui un regard externe qui nous accompagne.

C’est très important parce que nous on n’a pas cette distance.

On est encore trop dans l’émotion aussi, je présume, parce qu’on a été beaucoup critiqué, beaucoup dans le feu de l’action.

Donc c’est difficile d’avoir cette distance par rapport à ses propres actions.

Donc c’était un exercice qui est vraiment valorisant et je me réjouis vraiment dont tirer les conséquences que vous nous indiquez.

Beaucoup d’éléments que vous venez d’évoquer font déjà partie de nos agendas, comme par exemple le plan pour la santé mentale, qui devient vraiment pressant et qui a été accentué dans sa nécessité par la crise.

Mais on en saura plus en lisant en détail tout ce rapport que vous nous avez préparé.

En tout cas un grand merci de ma part.

C’est un élément important qui nous permet de tourner la page bientôt, j’espère, et de nous orienter vers d’autres choses.

Par rapport aux futures crises dans la préparation de tout ce qui va venir.

Certainement personne n’était préparé à une crise de cette envergure, mais pour l’avenir on le sera ça c’est sûr.

On le sera autrement. C’est un aliment positif, mais aussi pour, oui voilà, pour pouvoir clôturer une période qui était quand même difficile et probante.

Donc c’est un peu comme passer un examen aujourd’hui.

Moi je me sens toute nerveuse. Je n’ai plus connu ce sentiment depuis des années.

C’est un plaisir en fin de compte de partager ces résultats avec vous. Merci beaucoup.

[Xavier Bettel]

Permettez-moi juste encore deux petits points parce que même je pense que le secrétaire général et l'OCDE parce que c’est d’actualité.

Hier la cour constitutionnelle a déclaré que les mesures qui ont été prises ne sont pas contraires à la constitution.

Il y avait un recours donc c’est quand même un facteur qui est important juste à signaler.

La deuxième chose, je voulais juste remercier tout le personnel qui a fait un effort extraordinaire au niveau médical et hospitalier et encore cette année lors de notre fête nationale, ils ont défilé et on a senti l’émotion et donc la reconnaissance de la part de la population.

Et troisièmement, aujourd’hui Madame Lenert et moi-même et je tiens à remercier vraiment aussi pour cette confiance qu’il y a eu dans cette période qui était très difficile.

Nous sommes les représentants du gouvernement, mais que tous les autres collègues que ce soit le parti, les membres des parties des verts, des socialistes ou des libéraux, tous les membres du gouvernement ont toujours été solidaires et des échanges qui ont eu lieu pour que ce sont de décisions qui n’ont pas été prises que par deux personnes, mais par un ensemble du gouvernement et après aussi débattu au parlement.

C’est important aussi, car aujourd’hui, il y a deux couleurs politiques qui sont là et je ne veux pas donner l’impression qu’un autre parti n’était pas inclus dans les décisions que l’on a prises.

Voilà juste un petit mot pour clarifier ce point.

[Modératrice]

D’accord on va passer à la deuxième partie de la conférence de presse donc je vais demander aux collaborateurs de l'OCDE de bien vouloir rejoindre leurs pupitres.

[Elsa Pilichowski]

[Représentations graphiques]

Merci beaucoup. Merci beaucoup évidemment au Premier ministre du Luxembourg et à la ministre de la Santé, au secrétaire général de l’OCDE pour avoir ouvert cette conférence de lancement de notre étude.

Un grand merci au nom de l’OCDE, au ministère d’État et au commissariat à la protection nationale pour leur implication technique dans ce projet.

Au cours de l’année passée, donc c’était un très gros projet pour l’OCDE. C’est un rapport qui fait 260 pages, qui est plein de données qu’on a pu récupérer des bases de données de l’OCDE, mais aussi de nos travaux avec les différents ministères. Donc ce rapport vise à évaluer, tirer les renseignements de la réponse du Luxembourg au COVID19.

Il s’appuie sur un cadre analytique développé par l’OCDE, que vous avez déjà en images ici, qui comprend trois axes : la préparation à la pandémie, la gestion de la crise et les politiques de réponses et de reprise. Le Luxembourg est le premier pays à avoir demandé une évaluation de la sorte.

Pour l’OCDE c’est donc un moment d’apprentissage aussi pour les autres pays de l’OCDE.

Pas seulement pour le Luxembourg, mais aussi pour les autres pays de l’OCDE et en ça, c’est un exemple et la démarche est exemplaire en termes de transparence et de volonté d’apprendre et de se soumettre à un examen général de ce qui s’est passé pendant cette période très difficile pour tout le monde.

Les résultats de l’étude, bien entendu, doivent être vus à la lumière des spécificités du Luxembourg: une population de taille modeste évidemment, cette très grande ouverture sur le plan économique ce qui est à la fois source de force à ce moment-là, mais aussi d’enjeux particuliers et un niveau de confiance dans les institutions publiques qui est élevée au Luxembourg.

Pour autant les résultats aussi de cette étude permettent de dégager des conclusions générales pour les pays de l’OCDE aussi et ça a été très utiles pour l’ensemble des pays de l’OCDE aussi.

Le premier message du rapport est que si le Luxembourg n'avait pas anticipé le risque du coronavirus en soi, le risque de pandémie était bien un risque prévu.

Il n’était pas forcement priorisé, mais le coronavirus en soi n’était pas anticipé.

Néanmoins, le pays a pu se reposer sur son système de gestion des risques mature pour éviter toute disruption majeure dans la vie de la nation.

Le Luxembourg possède 11 des 12 éléments composant un système de gestion des risques mature au sens des recommandations de l’OCDE sur la gestion des risques majeurs.

C’est donc dès l’apparition d’un premier cas de COVID sur le territoire national que le Premier ministre a activé la cellule de crise.

Cette date d’activation est la plus précoce à l’intérieur des pays de l’OCDE permettant de prendre des mesures pour anticiper la propagation du virus dans le pays très vite.

Une fois la crise survenue, la recommandation de ces deux conseils d’établir un leadership clair et de mettre en place des structures spécifiques pour assurer la coordination ministérielle de la crise.

C’est ce qui a fait le Luxembourg en confiant le pilotage de la crise au Haut-Commissariat de la protection nationale et à la ministre de la Santé.

Et en adoptant régulièrement l’organisation de sa cellule de crise au fil de l’évolution de la crise.

Toutefois, les analyses du rapport montrent que pour mieux anticiper et gérer les crises complexes à l’avenir, le Luxembourg devra améliorer ses capacités à produire des données probantes à les interpréter.

Le Luxembourg n’avait pas de système de suivi adéquat des risques pandémiques avant la crise.

Le système "clic", j’entends que c’est comme ça que vous le prononcez, a été mise en place et devra être pérennisé à l’avenir et généralisé à d’autres aléas pour permettre au Luxembourg, un suivi robuste des crises, des risques auxquelles il fait face.

Un comité scientifique chargé de fournir des conseils au gouvernement a été aussi créé en mars 2020, spécialement pour les besoins de la crise, mais aucun système offert formalisé rassemblant l’expertise scientifique trans-sectorielle n’existait auparavant.

Évidemment pour assurer l’avenir de la confiance dans l'expertise scientifique il serait bon de pérenniser ce système avec un conseil scientifique pérenne et à la gouvernance transparente.

Comme le montrent les données de l’OCDE sur les évaluations des réponses au COVID 19, la communication de crises des pouvoirs publics a été globalement efficace pendant la période.

C’est également le cas au Luxembourg. Les services de communication de crise ont aussi su mobiliser de très nombreux canaux pour atteindre un public large et être à l’écoute des attentes des citoyens notamment par le biais de l’utilisation des canaux de communication bidirectionnels.

Les messages ont été traduits dans les langues officielles du pays ainsi que dans certaines langues fréquemment parlées par les communautés transfrontalières ou immigrées comme le Portugais, ce qui est assez exceptionnel dans l’expérience des pays de l’OCDE.

Le gouvernement national à mis à disposition des communes des outils de communication comme une helpdesk ou des boîtes à outils pour s’assurer que les messages soient relayés au plus proche des citoyens et 86% des communes interrogées sont satisfaites de ces outils.

Les acteurs locaux interrogés que ce soit les communes, les écoles ou les forces de police, soulignent toutefois que des marges d’amélioration existent concernant la cohérence dans les messages.

C’est quelque chose qui a été un enjeu dans tous les pays de l’OCDE : assurer la cohérence des messages au fil de la crise et évidemment, on peut tous collectivement apprendre de ce qui s’est passé.

La coordination verticale entre le gouvernement national et les communes et les villes du Luxembourg a mieux fonctionné que dans d’autres pays de l’OCDE.

95% des communes répondantes estiment qu’elles ont bénéficié du soutien du gouvernement central dont elles avaient besoin dans le cadre de la gestion de la crise.

C’est quand même un très beau résultat.

Comme l’a dit le secrétaire général auparavant, le Luxembourg se démarque également par l'implication active du parlement pendant la crise.

C’est remarquable. C’est un résultat remarquable qui permet évidemment la continuité de la vie démocratique de la nation.

Néanmoins, cette continuité démocratique de la nation, si elle passe essentiellement par le Parlement, il serait utile d’avoir des consultations citoyennes au moment de crises.

Et je vais maintenant passer la parole à ma collègue Francesca Colombo pour parler des résultats sur la politique de la santé publique.

[Francesca Colombo]

[Représentations graphiques]

Merci beaucoup, merci Elsa.

Comme il y a été mentionné par le secrétaire général, les impacts de la pandémie sur les résultats de la santé, tout à fait, étaient remarquables si on regarde les résultats du Luxembourg par rapport à d’autres pays de l’OCDE.

Si on considère par exemple le taux de surmortalité.

Ça, c’est le taux qui montre la mortalité en excès de ce qu’on peut s’attendre en considérant les dernières cinq années.

Effectivement le Luxembourg a un taux de surmortalité qui est parmi les plus bas des pays de l’OCDE.

Cependant il faut aussi un tout petit peu réfléchir un peu des résultats un tout petit peu plus désagrégés.

Par exemple si on regarde la proportion des personnes âgées qui ont été touchées particulièrement par la pandémie, on voit que sur les personnes de plus de 90 ans et ceux qui sont dans des structures de soins de longue durée, on a des taux deux fois plus élevés que ceux qu’on trouve dans la moyenne des pays de l'OCDE.

Donc peut-être regarder aux soins de longues durées. C’est sans doute un axe qui nécessite plus de réformes et d’attention.

Les conséquences indirectes c’est aussi assez important. Cela a été mentionné.

Un résident sur 3 affirme par exemple que sa santé mentale s’est détériorée au cours de la pandémie et cela nécessite une attention particulière et aussi pour tous ceux qui sont aux soins non urgents qui ont été décalés.

Si on pense par exemple au dépistage pour des traitements de cancer tel que c’est le cancer de côlon, le cancer de sang, ainsi que les chirurgies électives.

Donc il y a un décalage et il y a un peu de rattrapage à faire sur ce qui en est de tous les soins non directement liés au COVID en soi.

Si on regarde maintenant le système de santé, donc pas les résultats de santé, mais le système de santé, on constate effectivement des résultats tout à fait remarquables en termes de l’agilité des systèmes de santé à s’adapter vraiment en situation de crises.

Donc, ça a été mentionné, la réactivité de la cellule de crise interministérielle qui a été mobilisée, qui a mis en place beaucoup d’interventions, le dépistage intensif des cas, on le sait bien qu’un dépistage est une réaction très très très réactive, très très très rapide, permet de réduire le nombre de cas et permet de réduire donc la mortalité.

Mais aussi la forte montée en charge de la structure de la capacité hospitalière avec un doublage de nombre de lits en soins intensifs. Ça, c’était tout à fait remarquable.

La mise en place est de nouveau modèle, aussi des fournitures des soins primaires avec le centre de soins avancés qui permet effectivement de prendre en charge aussi des besoins autres que ceux liés au COVID.

Et enfin bien sûr la campagne vaccinale qui a été menée avec un grand succès qui permet bien sûr, d’anticiper tous ceux qui sont l’augmentation des cas et les effets sur le système de santé.

La pandémie par contre a aussi relevé des faiblesses structurelles du système de santé, qui nécessite une capacité d’adaptation plus à long terme.

Premièrement bien sûr la question un peu des ressources humaines dans la santé.

C’est vrai qu’il y a eu des mesures très fortes : la mise en place d’une réserve, la mobilisation du personnel de santé, mais le Luxembourg reste dépendant de l’étranger pour ses professionnels de santé et a un nombre de médecins par exemple des trois par mille habitants qui est plus bas que ceux qu’on retrouve dans la moyenne de l’OCDE.

On sait bien que dans le cas de la crise sanitaire, le personnel de santé c’est vraiment la chose la plus importante pour pouvoir faire face.

On peut rapidement augmenter le nombre de lits aussi le nombre de lits en soins de longue durée, mais pour former le personnel de santé, ça prend beaucoup de temps.

Il y a aussi beaucoup d’autres choses sur lesquelles il faudrait un tout petit peu réfléchir par exemple la centrale d’achat, qui a mis en place pour les produits critiques pourrait être consolidée, aussi moderniser le système d’information pour avoir vraiment une information qui soit capable de piloter en temps réel la crise et aussi renforcer un peu les compétences d’hygiène et de médicaments.

C’est important aussi d’un côté de renforcer la santé mentale, mais aussi les soins aux personnes âgées, qui ont été un peu dans la plupart des pays de l’OCDE, aussi un peu le dernier secteur à être vraiment à réagir dans le contexte de la crise.

Si on peut maintenant passer à la question de l’emploi.

On peut voir que la pandémie de COVID19 a eu un impact assez profond sur les marchés de travail dans l’ensemble des pays de l’OCDE, et bien sûr, le Luxembourg n’a pas été une exception.

Donc le nombre des heures travaillées au Luxembourg a connu une très forte baisse au deuxième trimestre 2020.

Cependant il faut le dire, cette baisse a été moins importante de ce qu’on a pu trouver dans d’autres pays tels que la France par exemple ou la Belgique.

Et cela vraiment s’explique en partie par certaines mesures.

D’un côté on a une forte proportion de télétravailleurs et on a fait partie aussi de travailleurs qui travaillent dans des secteurs d’emploi qui, on peut dire à risque, mais aussi grâce à des mécanismes de chômage partiel qui a permis de garder vraiment l’emploi.

On sait que deux salariés sur trois ont pu bénéficier de ce programme, donc assez important pour garder l’emploi surtout dans le secteur de la construction, aussi bien que dans d’autres secteurs comme l’hébergement et la restauration. Lorsqu’ils doivent s’occuper aussi des autres enfants au moment où les garderies étaient fermées.

Si on passe à d’autres dispositions qui ont été mises en place pour soutenir les revenus des ménages, nous trouvons de nombreux dispositifs de protection de l’emploi et des moyens de subsistance tels que par exemple les congés payés qui sont assez importants et qui ont vu une augmentation de la couverture et de la générosité des dispositifs.

De l’autre côté, l’introduction aussi des congés pour raisons familiales extraordinaires dont 40% des parents éligibles ont pu bénéficier qui permet effectivement les personnes, les parents qui travaillent d’avoir une assistance et une aide

Aussi des mesures qui ont permis un accès relativement bon à l’allocation de chômage et un renforcement des aides aux revenus si on regarde l’allocation des logements et aussi les paiements de l’allocation de vie chère.

Donc on a un système de dispositifs qu’on a mis en place et qui permet à la fois de garder l’emploi, mais aussi de permettre aux personnes de pouvoir avoir de revenus suffisants dans une période de crise.

Peut-être les catégories qui sont utiles le moins qui ont le moins bénéficié, sont les jeunes travailleurs et les travailleurs indépendants.

Donc la réduction des heures travaillées pour les jeunes et les travailleurs temporaires a été moins amortie par les mécanismes de chômage partiel.

On constate aussi que les travailleurs indépendants étaient exclus du dispositif de maintien de l’emploi du Luxembourg et que les travailleurs indépendants aussi ont un plus faible accès aux heures de congés de maladie payés et aux congés pour des raisons familiales extraordinaires.

Donc des mécanismes qui ont moins peut-être marché pour cette catégorie de travailleurs.

Je souligne aussi l’importance des gens qui ont été assez touchés dans tous les sens que ce soit la santé mentale, que ce soit l’emploi.

On sait que les gens ont à la fois, était le groupe d’âge qui a été le plus touché par la perte d’emploi et les groupes témoins susceptibles en même temps de recevoir les allocations de chômage en cas de perte d’emploi.

Donc peut-être pour l’avenir aussi on a une nécessité d’améliorer des mécanismes pour cette catégorie qui ont été moins protégés.

Et je passe maintenant la parole à mon collègue qui s’occupe de l’éducation.

[Paulo Santiago]

[Représentations graphiques]

Merci Francesca. Bonjour à tous. Moi j'ai le plaisir de présenter les résultats de l'étude de l'OCDE dans le domaine de l'éducation.

L'étude dans ce domaine s'est concentrée sur trois points essentiels: le premier la continuité pédagogique en temps de crise, le deuxième les effets sur les résultats des élèves et le troisième parti sur le renforcement de mécanismes d'engagement des partis prenantes.

Pendant la pandémie, et comme l'a dit monsieur le secrétaire général déjà, le Luxembourg s'est distingué par sa capacité à maintenir les écoles ouvertes au maximum avec seulement 48 jours de fermeture scolaire dans l'enseignement fondamental contre 81 jours pour le primaire en moyenne à l'OCDE comme vous pouvez le voir dans le graphique.

Et puis 34 jours de fermeture pour l'enseignement secondaire contre 94 jours en moyenne à l'OCDE.

Cette décision s'aligne très bien avec les recommandations qu'à l'époque l'OCDE faisait sur la fermeture des écoles.

En période de fermeture totale ou partielle, la continuité pédagogique a été rendue possible par des mesures prises par le gouvernement, notamment une infrastructure numérique nationale adaptée et les investissements éducatifs préalables à la crise.

En même temps, la fourniture de ressources numériques additionnelles de la part du ministère de l'Éducation nationale et de ses agences telles que le Script ou aussi l'implication coordonnée de tous les agents sur le terrain.

Ces efforts ont permis aux élèves du Luxembourg de ne pas subir de baisse significative dans les apprentissages en termes globaux.

Cependant, les épreuves standardisées annuelles, et il faut saluer le fait qu'elles étaient aussi organisées pendant la pandémie, ont détecté un recul dans la compréhension de l'allemand à l'oral en 2020 et puis à l'écrit en 2021 dans le fondamental et aussi dans le secondaire.

Ces reculs auraient pu être anticipés étant donné la nature du système éducatif luxembourgeois et la pluralité linguistique de sa population scolaire, en particulier pour les élèves qui ne parlent pas allemand ou luxembourgeois à la maison, ainsi que les effets sur la charge de travail des élèves, des enseignants, des parents qui ont dû faire face à des circonstances d'exception.

Et qu'est-ce que cela veut dire en termes de recommandations pour la préparation de crise dans l'avenir?

Nous avons constaté une bonne digestion en général du Luxembourg dans le domaine de l'éducation, mais elle pouvait s'accompagner de quelques axes de réflexion pour la migration dans l'avenir.

Tout d'abord, continuer à prioriser l'ouverture des établissements scolaires, mais aussi anticiper des solutions de continuité pédagogique au cas où les établissements scolaires fermaient de nouveau.

Ceci étant particulier par exemple passe par le renforcement des capacités des enseignants intégrés, les technologies et les compétences numériques dans une boîte à outils pédagogique plus vaste.

Ensuite, mettre en place des soutiens en forme différenciée pour endiguer l'accroissement des inégalités scolaires en temps de crise.

On a vu dans tous les pays de l'OCDE que pendant la crise du COVID clairement, les inégalités sont venues à la surface.

Il y a eu un accroissement de ces inégalités donc il faut être proactif avec des solutions de remédiation pendant la crise elle-même.

À court terme, le ministère doit renforcer ses mesures proactives de soutien au bénéfice des élèves les plus vulnérables en priorité et à moyen ou a long terme des transformations plus profondes du système éducatif doivent continuer, par exemple sur le modèle des écoles européennes.

Enfin repenser la répartition des responsabilités de gestion et d'équipement en infrastructure numérique des établissements scolaires entre l'État, qui fournit directement les lycées, et les communes qui équipent les écoles.

En particulier on a vu que la réponse en termes de ressources d'infrastructures numériques n'était pas la même dépendant des communes où les écoles étaient situées.

Finalement, concernant le renforcement de l'engagement des parties prenantes, l'OCDE reconnaît l'importance du rôle joué par la structure de gouvernance COVID19 éducation au sein du ministère de l'Éducation nationale.

Toutefois, les deux recommandations au niveau systémique portent sur le besoin d'inclure le secteur de l'éducation dans la cellule de crise interministérielle du gouvernement et de mettre en place, aussitôt que possible, une structure de gouvernance de crise stable dans l'éducation.

Par ailleurs, s'employer à trouver en période de crise, un équilibre entre les temps de consultation des parties prenantes pour la formulation de décisions et la communication des décisions prises sera importante pour l'avenir.

Finalement, il est important de continuer à renforcer la l'infrastructure d'information, afin de bien mesurer les bouleversements engendrés par la crise dans le temps.

Pour conclure, nous conseillons que le gouvernement aurait pu davantage les aspects purement pédagogiques durant la crise et mieux prendre en compte les effets d'usure de la durée de la crise sur les acteurs.

Cependant notre bilan est positif. Le Luxembourg a une gestion de crise réussie dans l'éducation.

Les écoles sont restées le plus souvent ouvertes, la continuité pédagogique a été assurée [inaudible] et les résultats d'apprentissage sont restés globalement stables.

Nous invitons donc le Luxembourg à continuer à bâtir sur ses efforts réussis afin d'atteindre des objectifs plus profonds et de plus longue durée dans l'équité et la qualité pour l'ensemble de ses élèves.

Merci beaucoup et je vais maintenant passer la parole à ma collègue Isabell.

[Isabell Koske]

[Par vidéo transmission]

[Représentations graphiques]

Merci beaucoup et bonjour à tous. Dans le cadre de l'évaluation menée par l'OCDE, nous avons également évalué les mesures économiques mises en place pour soutenir les entreprises.

Et l'action gouvernementale a été déterminante dès le début de la crise.

Le gouvernement est intervenu avec des mesures de soutien aux entreprises équivalent à plus de 3,9% du PIB.

Comme vous voyez ici, ces mesures budgétaires sont en ligne avec celles des autres pays de l'OCDE.

Diaspositive suivante s'il vous plaît.

Comme les autres pays de l'OCDE, le Luxembourg a augmenté les dépenses publiques pour mettre en place les mesures de soutien.

Cependant l'augmentation de la dette totale a été plus faible que dans les autres pays de l'OCDE, comme vous le voyez dans le graphique de droite.

Les recettes fiscales et la croissance économique pendant la crise se sont avérées résilientes, comme vous voyez dans le graphique de gauche.

Des secteurs clés de l'économie luxembourgeoise, comme les services financiers sont restés relativement dynamiques pendant toute la crise.

Suivant s'il vous plaît.

Pour évaluer l'impact des mesures, nous avons créé une base de données avec des données collectées par le STATEC et le ministère de l'Économie et je voudrai bien remercier ces deux institutions pour la collaboration.

Les données montrent que les interventions ont été mises en place rapidement.

La numération des procédures a contribué à la rapidité et aussi à l'efficacité de la réponse à la crise.

La mesure indiquée sur le graphique de droite a été la première mesure entièrement numérisée et les délais entre les dépôts de la demande et l'octroi de l'aide, résultent en partie de la mise à niveau du système numérique de traitement des demandes.

Une leçon clé est de continuer à numériser les procédures administratives pour réduire la lourdeur administrative et aussi pour rendre toute intervention future rapide et efficace.

Suivante.

Comme vous voyez ici les entreprises les plus ciblées par les mesures n'étaient ni les moins ni les plus rentables avant la crise.

Au contraire c'étaient celles du centre de la distribution. Donc les entreprises qui étaient rentables avant la crise, mais qui ont été touchées pendant la crise. [Inaudible]

Ce ciblage a limité le risque de soutenir les entreprises qui auraient fait faillite, quelle que soit la crise alors ceux que l'on appelle les "zombies".

À l'avenir et surtout dans le contexte actuel, où davantage de mesures de soutien sont mises en place il serait important de continue sur cette voie ciblage.

Il serait important aussi de surveiller les secteurs les plus touchés pour continuer à renforcer la résilience et l'économie luxembourgeoise.

L'évaluation recommande en particulier de continuer à utiliser toutes les données disponibles au Luxembourg pour mettre en place et aussi pour évaluer les interventions futures.

Avec ça, je passe la parole à Elsa pour les conclusions.

[Elsa Pilichowski]

[Représentations graphiques]

Merci beaucoup et juste quelques mots de conclusion.

Évidemment on n'a pu présenter que certaines des recommandations et certaines des conclusions.

Il y a eu beaucoup d'autres choses dans ce rapport.

On aurait pu parler de la performance des réseaux diplomatiques qui a été assez exceptionnelle.

On aurait pu aussi parler de la définition des risques critiques et du fait qu'elles doivent être élargies, etc.

Il y a beaucoup d'autres choses. On a essayé de se concentrer sur les conclusions les plus importantes.

Donc qu'a-t-on appris de l'expérience du Luxembourg? Quel est l'apprentissage collectif?

Parce que pour nous c'est toujours aussi extrêmement important de pouvoir amener auprès des autres pays de l'OCDE ce qu'on a appris du Luxembourg, des bonnes pratiques et aussi, des limites.

D'abord la nécessité d'un leadership et d'un pilotage forts de l'état central est néanmoins l'importance de travailler de concert avec les collectivités locales, les organisations de la société civile, le secteur privé pour apporter une réponse qui soit une réponse de toute la société à un problème de toute la société.

Ensuite si préserver le travail du parlement est absolument essentiel et ça a été fait de façon exemplaire au Luxembourg, il est clair que, vu de l'expérience d'autres pays, cela ne suffit pas à assurer la continuité de la vie démocratique en temps de crise.

Lorsque la décision publique est prise dans un laps de temps très court avec des procédures décisionnelles allégées, ce qui est nécessaire, les pouvoirs publics doivent s'appeler à mieux consulter les parties prenantes de la société civile et renforcer la réédition des comptes expost, comme vous le faites aujourd'hui, et c'est remarquable encore une fois, notamment par le biais d'évaluation des politiques publiques, ce qui permettra aussi d'améliorer le ciblage et l'efficacité des interventions futures.

Enfin, c'est une évidence, les états doivent utiliser les périodes ordinaires pour se préparer aux crises futures.

Il y en aura, on ne les souhaite pas comme disait le Premier ministre pas du tout, mais malheureusement il y en aura forcément et le climat est probablement l'une des raisons pour lesquelles il y aura des crises dans l'avenir.

On a vu aussi très important sur le long terme, le Luxembourg a su capitaliser sur la confiance élevée des citoyens dans les institutions publiques et aussi sur une situation saine des finances publiques avant 2020.

Donc avant la crise, avoir une confiance élevée évidemment augmente la marche de manoeuvre pendant la crise.

J'aimerais conclure encore une fois pour remercier l'équipe du ministère d'État et toutes les parties prenantes du Luxembourg, qui ont permis la réalisation de cette évaluation, remercier le Premier ministre encore une fois pour sa confiance et nous sommes ouverts à toutes questions.

[Modératrice]

On va passer à la troisième partie de la conférence de presse.

Je vais demander aux ministres luxembourgeois de rejoindre les pupitres et on va passer aux questions-réponses.

[Journaliste]

Bonjour Fanny Kinsch de RTL Radio.

J'ai une question qui concerne les structures de soins.

Vous avez dit brièvement qu'il y avait quand même une mortalité assez élevée et vous avez mentionné les recommandations, mais comme c'était un sujet qui était discuté vraiment beaucoup au Luxembourg, je voulais demander si vous pouvez élaborer sur les conclusions qu'il faudra en tirer et aussi une question qui s'est posée dans le discours public ici, était celle de la privation de liberté dans ces structures. Est-ce que c'était une question sur laquelle vous avez travaillé aussi ou non.

[Francesca Colombo]

Alors bon les structures de soins de longue durée dans tous les pays de l'OCDE, on était très touchés et on n'a pas vraiment priorisé au début de la crise. Donc on a mis beaucoup l'accent sur les structures hospitalières et un peu moins sur les structures des soins à longue durée. Cela on l'a vu dans tous les pays de l'OCDE parce que dans certains pays aussi c'est considéré comme une partie du social et pas vraiment du système de santé.

Donc cela a permis de mettre effectivement en évidence certaines carences structurelles qu'il faut adresser, pas qu'au Luxembourg, ça c'est vraiment une question qu'on trouve dans tous les pays.

En termes de renforcement surtout des ressources humaines encore une fois, on a des difficultés de recruter et surtout aussi de garder le personnel dans cette structure.

Pour les conditions de travail aussi, ils sont aussi souvent moins bien formés par rapport à ceux qui ont la formation qu'on peut avoir pour les infirmières et de médecins qui sont des hôpitaux et tout ça. Donc sans doute, c'est une partie du système de santé qui doit être vraiment renforcée en terme surtout de ressources humaines, en termes aussi des protocoles. Donc les protocoles des infections reliées aux infections à transmission des maladies transmissibles, qui sont très très très forts et bien implémentés aussi dans les hôpitaux. Un peu moins dans les structures de soins.

Il faut aussi ne pas oublier qu'il y a des personnes âgées qui vivent à la maison.

Donc avoir aussi des soutiens dans un état de crise vis-à-vis à ces personnes qui sont souvent seules, sur lesquelles des exigences de santé physique s'ajoutent aussi à l'isolation et à la santé mentale.

Donc c'est vrai que c’était un point un peu plus faible. Malheureusement on le retrouve dans tous les pays de l'OCDE que ça n'a pas été suffisament et rapidement mis en place.

Sur la question de la liberté, c'est un tout petit peu, c'est très difficle.

Dans le contexte de crise, il faut prendre aussi des décisions rapides, des décisions qui sont difficiles à prendre. Il faut protéger les personnes âgées de toutes possibilités d'une infection et donc, bien sûr, cela a impliqué, dans plusieurs pays aussi, que les visites dans cette structure étaient assez limitées, voire pas possibles.

Je crois qu'on peut tirer quand même des renseignements de la crise, voir comment on peut améliorer effectivement les mécanismes pour éviter les infections pour pouvoir garder aussi cette possibilité aux personnes et aux familles de rendre visite aux personnes âgées cans cette structure.

Donc on peut en tirer effectivement des renseignements, mais c'est vrai que dans un contexte de crise on doit aussi prendre des décisions assez rapides qui doivent forcément rester temporaires bien sûr.

[Journaliste] Raphaëlle Dickes de RTL.

Il reste quand même que le taux de mortalité dans les centres de soins et des personnes âgées au Luxembourg est un des plus élevés dans les pays de l'OCDE, comment est-ce que vous expliquez cela et est-ce que vous avez quand même des mesures plus précises à proposer encore au gouvernement luxembourgeois ce qui aurait pu être fait mieux?

[Francesca Colombo]

Les mesures je l'ai dit en fait, il faut absolument renforcer le personnel et la formation du personnel dans un contexte de crise et des infections.

Les protocoles aussi de qualité, des hygiènes dans ces structures doivent être renforcés.

Améliorer les indicateurs qu'on peut mettre en place pour aussi vérifier comment on peut réduire les effets négatifs en infections possibles.

Donc ils sont en fait, je ne peux pas inventer d'autres mesures, ils sont celles-là. Il faut renforcer les structures surtout en termes de personnel, de formation du personnel et des mécanismes pour prévenir les infections et pour gérer les infections.

Bien sûr, au début de la crise un peu dans tout le pays aussi, on a eu des difficultés à avoir suffisamment de masques qui puissent être mises à disposition, mais non.

On n'est plus dans cette situation, on a beaucoup de matériels de protection qui sont disponibles.

Donc on est beaucoup mieux préparé pour une possible, éventuelle crise future.

[Journaliste]

Mais comment expliquez-vous ce taux élevé du Luxembourg par rapport aux autres pays de l'OCDE ? Cette analyse m'intéresse beaucoup.

[Francesca Colombo]

C'est lié à une réponse un peu plus retardée dans ces structures par rapport à ce qu'on peut voir dans les hôpitaux par exemple.

[Journaliste] Jacques Ganser, Radio 100,7

La plus grande partie du personnel dans le secteur des soins et de la santé au Luxembourg est composé de salariés frontaliers ce qui, à certains moments de la crise, aurait pu mener à une catastrophe si jamais la France ou un autre pays aura fermé les frontières. Ou auraient, comment dire, fait demande de ce personnel pour ses propres besoins. Est-ce que vous avez des recommandations concernant ce point?

[Francesca Colombo]

Sans doute, fermer les frontières ce n'est pas forcément une bonne idée dans ce contexte, parce que les virus ils voyagent même à travers les frontières même si on cherche de les enfermer le plus possible.

Si on ferme les frontières, on a aussi une tendance à encourager les pays à ne pas même déclarer quand il y a une pathogène qui peut émerger.

C'est vrai que vu la structure aussi des marchés de travail du Luxembourg, la possibilité d'avoir aussi des accords, des collaborations avec les pays limitrophes est assez important dans un contexte de crise.

Et on a vu que cela a été mis en place et a permis effectivement de mobiliser d'une manière assez rapide et de créer aussi une réserve sanitaire.

Donc tout ça, c'est assez important et ça a permis au Luxembourg des résultats en termes de surmortalité assez importants.

C'est clair que dans un contexte futur aussi des crises financières, c'est important de pouvoir permettre d'avoir cette ouverture aussi des frontières, parce que comme j'ai dit, les virus ne voient pas vraiment, ils passent à travers les frontières.

Avoir des mécanismes aussi de coordination avec des pays limitrophes, c'est assez important dans un contexte de crise surtout sur des pays qui peuvent être petits comme le Luxembourg et aussi assez dépendant de la main d'œuvre et des ressources des pays limitrophes.

[Journaliste] Pol Reuter de reporter.lu

Concernant la gouvernance, l'opposition ici au parlement a surtout critiqué qu'il n'existait pas une loi pandémie avant la pandémie ou que le gouvernement n'a pas mis en place une loi pandémie après le premier confinement. Est-ce que vous considérez que c'est une bonne idée de faire une telle loi qui permettait peut-être de réagir un peu plus rapidement s'il y avait de nouveau un certain seuil de nombre de cas qui arrivent?

[Elsa Pilichowski]

C'est une question. Alors ce qu'on voit dans certains pays de l'OCDE, je pense notamment au Royaume-Uni, c'est ils étaient préparés avec pas forcément sur la pandémie, sur une gouvernance générale du pays en cas de crise et quel rôle pour le Parlement, etc.

C'est peut-être une leçon à tirer pour l'ensemble des pays de l'OCDE c'est-à-dire de réfléchir à un système de gouvernance qui peut être mis en place automatiquement en cas de crise systémique. Qui prend en charge l'ensemble du système.

Tous les pays ont des bouts de gouvernance prêts pour ça, mais je dirais qu'une gouvernance systémique et assez peu souvent en place et elle l'était dans certains pays. ça a été utile d'un point de vue gouvernance.

Donc oui ça peut être réfléchi pour l'avenir pour tous les pays.

[Modératrice] Est-ce qu'il y a encore des questions?

[Xavier Bettel]

Madame Lenert voulez juste donner une précision concernant la question parce que je comprends la question des maisons de soins est quelque chose, mais il y a des précisions quand même dans le rapport qu'il faut nuancer.

[Paulette Lenert]

Des questions aussi aux experts sur le système luxembourgeois des soins à domicile est assez développé donc depuis l'entrée en vigueur de l'assurance dépendance nous avons quand même une tendance à maintenir les gens à domicile avec, je présume, une population quand même bien différente dans les maisons de soins qu'on peut trouver dans d'autres pays.

Donc est-ce que c'est un facteur qui peut également expliquer ce ...?

[Francesca Colombo]

Oui, on encourage beaucoup les pays aussi à garder à domicile les personnes qui sont âgées parce que c'est mieux aussi en général pour leur bien-être. Donc effectivement c'est un point important oui.

[Xavier Bettel]

Juste donc pour préciser la phrase exactement qu'il y a dans le rapport: « Il faut souvent souligner que l'organisation des systèmes de soins de longue durée au Luxembourg, favorise le maintien à domicile de manière à ce que seules les personnes âgées et fortement dépendantes à co-mobilité multiple se trouvent dans ces institutions ».

Donc c'est juste pour nuancer quand même pas qu'on comprenne qu'il y a eu beaucoup plus de morts ici au Grand-Duché de Luxembourg dans les maisons de retraite, juste du fait que ce soit des personnes âgées.

Au Luxembourg, les personnes en institution sont de gens qui présentent beaucoup plus de comorbidités dans les pays de l'OCDE.

Je pense qu'il est important quand même de nuancer ce point.

[Journaliste] Paperjam

J’ai une question pour Monsieur le Premier ministre et Madame Lenert.

La semaine dernière déjà l’OCDE a présenté un rapport sur la gouvernance numérique.

Donc aujourd’hui c’est un rapport plus sur la gestion du COVID.

Est-ce que c’est une nouvelle méthodologie que vous souhaitez mettre en place ?

Est-ce qu’il y a d’autres rapports qui vont là sortir dans les prochains mois aussi faits par l’OCDE ?

C’est un nouveau, pas fonctionnement, mais méthodologie pour vous, pour analyser un petit peu ce que le gouvernement fait ?

[Xavier Bettel] :

Oui et non.

Donc je ne vais pas vous dire qu’on est marié à l’OCDE. Nous avons la chance d’avoir une institution indépendante, internationale qui est reconnue, qui permet d’avoir un regard extérieur.

Je sais très bien que si je demande à ce qu’on appelle les « Bigs » au Grand-Duché de Luxembourg de faire ça, on va me reprocher que ce n’est pas nécessairement objectif. On risque de me le reprocher.

Donc ça ne veut pas dire qu’en interne pour des études qui sont importantes en interne de pouvoir travailler avec eux et quand il doit y avoir un regard extérieur, non national, sur une situation qui est quand même internationale, car ici c’est ça ce qui est important.

Les données qu’a l’OCDE sont des comparatifs par rapport à d’autres pays membres de l’OCDE ce dont ne dispose pas certains auditeurs, si je peux me le permettre de la dire, des données qu'a l’OCDE.

Donc quand c’est un regard du Luxembourg par rapport à un comparatif d’une situation qui est une crise internationale, une situation qui est internationale, je pense qu’il est important de pouvoir recourir à une organisation internationale qui a plus de ressources et plus d’informations à ce niveau-là.

[Journaliste]

Juste ma question pour Madame Lenert. C'était une autre question.

Sur la situation actuelle au niveau du COVID, le nombre de cas remonte quand même ces dernières semaines.

Est-ce qu'on peut s'attendre à de nouvelles mesures qui vont être annoncées?

Par exemple est-ce qu'il faut encourager le port du masque dans les transports?

Est-ce que le stockage des vaccins va commencer un petit peu à augmenter également?

Un petit peu plus sur la situation actuelle au niveau du COVID s'il vous plaît.

[Paulette Lenert]

Déjà sur votre première question qui m'était adressée aussi, donc ma réponse est clairement un oui.

Donc j'accorde beaucoup d'importance à l'évaluation des politiques publiques et je vois vraiment l'intérêt de confier ces tâches à des organismes qui sont externes à notre pays.

Donc ils ne sont pas connus pour être particulièrement complaisants.

Donc ça, c'est pour la première question.

La deuxième. Donc on est en situation de calme relatif. Donc on est dans la prévention pour l’instant et les mesures à prendre elles seront décidées sous peu donc je ne vais pas anticiper, donc on aura des discussions à ce sujet aujourd’hui au Conseil de gouvernement.

Mais la situation en ce moment elle est typique pour la saison. On a une augmentation de cas qui est normal, mais ça reste assez calme au niveau des hôpitaux, donc on est plus dans la prévention pour l’instant que dans une nécessité d’avoir de nouvelles mesures.

[Xavier Bettel]

Pour compléter aussi, nous avons le point COVID chaque semaine au conseil du gouvernement.

Donc c’est comme le point énergie, comme j’ai annoncé il y a quelques semaines qui faisait partie maintenant des points récurrents du conseil du gouvernement, le point COVID n’a toujours pas disparu. Et je sais, je tiens aussi à remercier justement, monsieur Feller notre commissaire à la protection nationale, nous sommes en train de regarder aussi quelles sont les structures nécessaires, comment continuer la vaccination, les avis du CSMI qui vont arriver, comment est-ce qu’on peut faire toutes ces organisations et je tiens vraiment à cette occasion pour dire merci atout boulot que la HCPN a fait pour la coordination et qui était coprésident avec madame Lenert aussi de la cellule de crise.

Je pense que c’est très important aussi de le soulever, mais le COVID n’a pas disparu.

Nous avons encore des gens qui sont hospitalisés, nous avons des gens qui sont malades tous les mois et on ne peut rien exclure.

Tout ce qu’il y a c’est qu’on voit aujourd’hui que l’impact du COVID n’est plus le même qu’au début de la crise, qu’il a eu mais, on ne peut pas dire qu’il n’y a aucun impact.

[Journaliste] David Marquez pour le journal le Quotidien

Dans le débat public luxembourgeois et aussi au niveau de la Chambre de députés notamment, les partis de l’opposition surtout demandé une évaluation des différentes restrictions sanitaires qui ont été prises: confinement, couvre-feu, etc.

Est-ce que ça faisait pas maintenant partie de l’évaluation réalisée par l’OCDE et si ce n’était pas les cas, est-ce que d’autres évaluations sont peut-être en cours qui ont été commandités par le gouvernement luxembourgeois ?

[Elsa Pilichowski]

Alors c'est un sujet qu'on regarde toujours. C'est un sujet qui est évidemment très politique dans tous les pays de l'OCDE.

Je ne sais pas s'il y a d'autres évaluations en cours, je vais laisser le Premier ministre et la ministre de la Santé répondre à cette question.

Ce n'est pas quelque chose qui était au coeur de notre évaluation du tout.

On a vraiment regardé l'impact social, économique, social, éducation, l'impact systémique au niveau du pays plutôt que sur ces mesures-là.

[Xavier Bettel]

Concernant les restrictions, vous savez que nous avons eu aussi dès le départ et je tiens à remercier ces membres, c'est un peu le jour des mercis quand même aussi, mais les membres, j'avais un groupe ad hoc qui permettait justement de voir quels étaient les impacts que pouvait avoir des restrictions aussi, que ce soit au niveau économique, au niveau social, au niveau mental, etc etc.

Donc avec différentes composantes qui étaient dedans. Je pense que la dernière estimation qu'on a eue c'est celle hier de la cour constitutionnelle, qui a décidé qu'il n'y avait aucune mesure qui était contraire à la loi et je pense que c'était à ce moment-là des choix certes qui étaient aussi politiques à faire, qui étaient des choix qui n'étaient pas faciles à faire ou une majorité au parlement s'est prononcée en faveur.

Donc dans un état démocratique, je pense ça n'a pas été pris à la légère et ça étaient des longs échanges qui ont eu lieu.

Mais la cour constitutionnelle a décidé que ce n'était pas contraire, l'OCDE ne veut pas rentrer dans le jeu politique en fait de dire si c'était bien ou pas bien, mais on voit tout simplement le résultat. Ce n'est pas à moi de la dire.

[Journaliste]

Et plus précisément sur le rapport sanitaire justement des différentes mesures, c'est une demande qui était récurrente et qui est toujours récurrente. Du coup est-ce qu'il y a des évaluations encore en cours? Je pense que vous l'aviez évoqué à un certain moment à la Chambre des Députés, qu'une évaluation était aussi en cours en ce qui concerne le rapport sanitaire des différentes restrictions.

[Paulette Lenert]

Nous n'avons pas d'étude spécifique en cours, mais par contre nous suivons de près actuellement de nombreuses études qui se font dont nombreux scientifiques plongent actuellement sur cette question-là.

L'Organisation mondiale de la Santé également s'y intéresse de près. Donc ce que nous faisons actuellement, c'est de suivre ces travaux-là de près pour rentrer dans cette logique de benchmark.

Ce que nous envisageons dans une prochaine étape, parce que celle-ci était quand même aussi lourde en mobilisation de ressources auprès de nos administrations, c'est de faire partie d'un peer review de l'Organisation mondiale de la Santé.

Donc un premier pays a fait cet exercice, c'est le Portugal si je me souviens bien, le Luxembourg l'envisage également dans une prochaine étape.

Il faut laisser un peu de temps de souffler aussi à nos équipes et j'image que cette pier review là plongera davantage sur l'aspect sanitaire.

[Journaliste]

Vous avez dit que les restrictions n'étaient pas le focus de votre analyse. Est-ce que je peux en conclure que vous avez analysé l'impact des mesures plutôt que leur proportionnalité et puis pour le gouvernement, ma question serait: Une des recommandations dans le rapport écrit et que pour les structures de soins de longue durée, le Luxembourg pourra mener une réflexion approfondie sur la question de la tutelle de ces structures.

Quelle est la position du gouvernement par rapport à cette recommandation?

[Elsa Pilichowski]

Sur la proportionnalité, on n'a pas encore à l'OCDE de conclusion générale pour les pays de l'OCDE.

Il faudrait qu'on ait une recommandation, qu'on ait un travail qui nous permet de mettre en lien avec ce qui se passe dans les autres pays de l'OCDE.

Je crois c'est une question qui se posent tous les pays actuellement.

Ce qui est important pour nous dans l'attente de cette discussion au niveau des 38 pays sur ce que serait une proportionnalité.

Ce qui est important pour nous beaucoup, c'est la gouvernance qu'il y a derrière c'est-à-dire quelle a été l'implication du parlement, quelles ont été les consultations, etc.

C'est plutôt ce système-là qu'on a regardé c'est-à-dire le système de gouvernance derrière les mesures. Voilà.

[Xavier Bettel]

Concernant votre deuxième question, le rapport vient d'être présenté. Alors je sais que vous êtes pressé, moi aussi je suis quelqu'un toujours de pressé, mais permettez-moi de le donner d'abord aux collègues du gouvernement et d'avoir un échange dessus pour pouvoir en tirer aussi les conclusions au niveau du Gouvernement.

[Journaliste]

Juste encore une précision quantitative. Vous avez dit que le Luxembourg était le premier pays à demander une telle évaluation au niveau de l'OCDE. Combien de pays ont entretemps fait la demande et combien de rapports sont déjà publiés?

[Elsa Pilichowski]

Déjà publié zéro puisque c'est le premier pays, donc c'est le premier. On a été très heureux de cette demande parce que c'est, encore une fois, exemplaire en termes de transparence et aussi de se mettre au regard des 37 autres pays puisque ce sont des rapports qui sont lus par l'ensemble des pays qui passent par nos structures de gouvernance interne, donc c'est quand même c'est un exercice vraiment exemplaire.

On est en discussion avec certains pays sur des évaluations équivalentes ou presque équivalentes.

Pour l'instant il n'y a pas de candidat officiel, je dirais. Voilà.

[Journaliste]

Juste aussi une question sur ce point. Est-ce que vous avez défini le champ de cette étude ou est-ce que c'est une demande du Gouvernement que ce soit plutôt sur la gouvernance par exemple que vous travailliez?

[Elsa Pilichowski]

C'est toujours une discussion. Quand on fait des évaluations comme ça, c'est toujours une discussion entre l'OCDE et le gouvernement.

On définit ensemble ce qui nous paraît important et on a alors, pour nous c'est assez exceptionnel puisque c'est quatre directions ensemble de l'OCDE qui ont travaillé ensemble.

Donc c'est un gros exercice collectif de l'OCDE et chaque direction avait aussi ses priorités, qui sont les priorités de nos comités c'est-à-dire des 38 pays membres sur certains sujets.

Donc on essaie de toujours faire en sorte que ce qu'on fait pour un pays est cohérent avec ce que veulent les 38 pays aussi ensemble, comment les 38 pays priorisent les sujets.

C'est un peu comme ça que la discussion s'est tenue et qu'on est arrivé à ce rapport.

[Xavier Bettel]

Juste pour être clair Monsieur Reuter, le gouvernement n'a pas dit non vous ne pouvez pas faire ça. Voilà.

Voilà bon je tiens à vous remercier l'OCDE et puis vous aussi pour cette étude. Je vous dis maintenant, elle va continuer son chemin que ce soit au niveau du gouvernement et au niveau du parlement.

Et je tiens à vous remercier aussi pour cette confiance et puis pour ce regard extérieur qui est très très important de pouvoir vraiment, en toute transparence en fait, voir ce que l'on a fait, ce qui a été bien, ce qui a été moins bien fait et surtout d'apprendre.

Et c'est ce que j'ai dit aussi en tant que politique on fait des erreurs, je sais ce n’est pas souvent qu'on nous entend le dire, mais en tant que politiques on fait aussi des erreurs et il est important de pouvoir apprendre de ses erreurs aussi.

Ou en tout cas, peut-être des choses qu'on ne savait pas d'apprendre de l'inconnu et de l'expérience qu'on n'avait pas auparavant. Voilà. Merci beaucoup.